

Bilan simplifié de la section SAONE ET LOIRE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	623	623	0	0	Fonds syndicaux	3410	3410
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	623	623	0	0	report à nouveau	6893	8120
actif financier	0	0	0	0	Résultat	771	-1227
					Total(1)	11074	10303
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	11074		11074	10303	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	11697	623	11074	10303	total(1+2+3+4+5)	11074	10303

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	13391	12250	Produits d'exploitation(1)	14292	11021
achats	576	678	Cotisations	4479	4852
autres charges externes	6138	6584	Subventions	2916	2685
autres services extérieurs	3700	2238	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	20	Transfert de charges	6897	3485
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2977	2730			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	2
Charges exceptionnelles(3)	720	0	Produits exceptionnels(3)	590	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	14111	12250	total(1+2+3+4)	14882	11023
Solde créditeur:Excédent	771		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de SAONE ET LOIRE

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de **11 074 euros** et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de **771 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

RECETTES 590 €

DEPENSES 720 €

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 employées dont :
 - 1 employée : secrétaire départementale
 - 1 employée : responsable réseau

Bilan des ressources de la section SAONE ET LOIRE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	4 478,64 €
Reversement de cotisations.....	2 328,69 €
Subventions reçues.....	2 916,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	590,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 655,95 €